

LE LUNEVILLOIS

Blâmont

De la pédagogie pour exorciser des peurs



■ Sans doute près de 200 personnes présentes pour cette réunion exceptionnelle

Beaucoup de monde mardi soir à la mairie pour la réunion publique animée par le sous-préfet venu donner « en toute transparence » des informations sur l'hébergement de demandeurs d'asile. Des rumeurs les plus farfelues couraient en ville depuis l'annonce de cette réunion alimentant des fantasmes phobiques des plus détestables. Après avoir précisé qu'un demandeur d'asile est une personne qui quitte un pays « non sûr, donc hors union européenne parce qu'il considère ne pas pouvoir y vivre normalement » (risques de persécutions) et que « la demande d'asile est un processus juri-

dique officiel », Alexis Andres, sous-préfet, a révélé que le département en raison des très fortes hausses de demandes devait faire face à une saturation temporaire des hébergements d'urgence. D'où la nécessité de se tourner vers des communes dont le parc locatif (HLM) est vacant, ce qui est le cas de Blâmont. Président de l'ARS (Accueil et Réinsertion Sociale), Jean-Marie Schléret a expliqué la mission de service public de son association : assurer l'hébergement de ces demandeurs et les aider dans leurs démarches (administratives, scolaires, sanitaires). Mme Stéphanne Reberre-

Guepratte a insisté sur le fait que l'ARS « ne veut pas recréer de communautés, nouer des contacts avec l'inspection académique, veille à ne pas nuire aux populations locales », que « les familles veulent s'intégrer localement » et que « tous les frais sont pris en charge par l'état ». La salle s'est rapidement échauffée, une partie du public amalgamant les demandeurs d'asile aux roms, aux clandestins ou aux délinquants ce qui a été fermement réfuté à quatre reprises par le sous-préfet. À ceux qui réclamaient un référendum local sur la question, Alexis Andres a été ferme : « On ne fait pas de référendum sur des obligations légales de la France », rappelant la devise de la république, patrie des droits de l'homme. « Si la France ne le fait pas, elle se renierait et les aides apportées aux demandeurs d'asile ne viennent pas en éviction des aides accordées aux Français aujourd'hui ».

Des propos qui n'ont pas été acceptés ou entendus par une partie du public. À contre-courant, dans l'assemblée certains ont courageusement évoqué « la chance pour les écoles de voir arriver des enfants » ou appelé « à la solidarité » se souvenant « avoir été, eux-

mêmes, réfugiés dans un département voisin pendant la guerre ». Restaient des incompréhensions. « Pourquoi les demandeurs d'asile n'ont pas le droit de travailler alors que certains secteurs manquent de main-d'œuvre ? » ; « Pourquoi la France n'agit pas plus pour aider ces demandeurs à rester dans leurs pays en toute sécurité ? »

Pour cette première rencontre où les services de l'état venaient au-devant des populations, pas sûr que l'appel du sous-préfet à « regarder les choses telles qu'elles sont et non pas telles que vous les craignez » et donc à « changer votre regard » ait été entendu. Concrètement, c'est quatre à cinq familles soit en tout une vingtaine de personnes qui devraient s'installer à Blâmont. Des familles d'origine arménienne, kosovare et géorgienne (pays qui ne sont pas en conflit entre eux) et déjà en France depuis quelques mois. Le maire Monique Roch mettant fin au débat, se déclarait pour sa part « très triste de voir certaines réactions d'autant plus qu'il y avait ici dans la salle une personne dont les parents ont été réfugiés politiques en France. »

De notre correspondant local de presse Didier Sarrassat



■ Martine Cheng secrétaire générale de la sous-préfecture, Monique Roch maire, Alexis Andres sous préfet, Stéphanne Reberre-Guepratte et Jean-Marie Schléret de l'ARS